








# BILAN DE COMPETENCES

► **L'objectif** est de faire un point sur votre parcours professionnel et personnel et de réaliser un bilan précis de vos capacités professionnelles. Il permet de favoriser l'expression de votre projet d'évolution professionnelle à court ou moyen terme.

-  **Durée :** 24 heures – Il s'étend sur 3-4 mois et est constitué de 8 entretiens individuels en présentiel ou en distanciel, de travaux personnels et de réflexion ainsi que d'un entretien de suivi à 6 mois.
-  **Public :** Toute personne salariée ou demandeur d'emploi – Accessible aux personnes en situation de handicap
-  **Prérequis :** Le bilan de compétences est ouvert à toute personne présentant au moins 2 ans d'expérience professionnelle qui désire construire un projet professionnel.
-  **Tarif :** 1 800 € H.T.  
Ce descriptif n'est pas contractuel - toute demande fera l'objet d'un programme personnalisé établi après analyse de votre contexte et de votre besoin. Entretien préliminaire gratuit.  N'hésitez pas à nous contacter !

## ► Objectifs pédagogiques

THÈME : ■ BILANS & COACHING

- ⇒ Repérer vos centres d'intérêts privilégiés, vos motivations, vos valeurs et les caractéristiques de votre personnalité
- ⇒ Décrire vos connaissances et compétences acquises
- ⇒ Élaborer votre projet professionnel et/ou votre projet de formation ou de VAE
- ⇒ Valider votre projet professionnel et élaborer un plan d'actions

## ► Comment se déroule un bilan de compétences ?

*Les démarches sont effectuées dans le respect des dispositions de la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et du décret N°2018-1330 du 28/12/2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences (articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail).*

Il comprend 3 phases :

### 1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- ⇒ De confirmer votre engagement dans la démarche
- ⇒ De définir et d'analyser la nature de vos besoins, le contexte dans lequel vous entreprenez cette démarche de bilan et d'identifier vos attentes et les objectifs du bilan
- ⇒ De vous informer des conditions de déroulement du bilan et des règles déontologiques suivies ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre pour vous accompagner

### 2. Une phase d'investigation vous permettant :

- ⇒ D'analyser et de clarifier vos motivations, vos intérêts professionnels et personnels
- ⇒ D'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, d'analyser votre personnalité
- ⇒ De déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle et de vérifier la cohérence et la faisabilité du ou des projet(s) retenu(s)

### 3. Une phase de conclusion vous permettant :

- ⇒ De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation à travers une synthèse co-rédigée
- ⇒ De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projet(s) professionnel(s) retenu(s)
- ⇒ De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet à travers un plan d'action

### ► Moyens & Évaluation

- ⇒ Un accompagnement personnalisé par un consultant RH confirmé ayant une expérience significative en entreprise, qui sera en capacité de vous apporter des réponses personnalisées et de s'adapter à votre contexte
- ⇒ Un savoir-faire en analyse et restitution de tests
- ⇒ **Moyens mis à disposition :** support pédagogique servant de guide de travail, tests, mises en situation, grilles d'analyse, enquêtes terrain, ressources documentaires, réseau de partenaires et d'interlocuteurs pour découvrir les métiers ciblés
- ⇒ En fin d'accompagnement, un questionnaire de suivi et une évaluation de satisfaction « à chaud » seront réalisés ; un **certificat de réalisation** vous sera remis. Un rendez-vous de suivi est prévu à 6 mois et sera accompagné d'un questionnaire d'évaluation « à froid ».